



La région attire plus d'investissements étrangers que ses voisines de l'Ouest

Avec un salarié sur onze qui travaille pour un groupe étranger, les Pays de la Loire sont une région de l'Ouest plutôt attractive pour les investisseurs étrangers. Elle l'est cependant bien moins que l'Île-de-France et les régions du Nord ou de l'Est. Le tissu économique de la région représente un atout pour attirer les investissements, mais d'autres facteurs, notamment sa situation géographique, la desservent. La présence de capitaux étrangers est forte dans l'industrie régionale, particulièrement dans les biens d'équipement et les matériels de transport. Elle est davantage marquée en Loire-Atlantique et dans la Sarthe. Les groupes allemands et américains investissent plutôt dans l'industrie, ceux du Royaume-Uni dans le commerce. Les performances à l'export sont meilleures lorsque l'entreprise est filiale d'un groupe étranger.

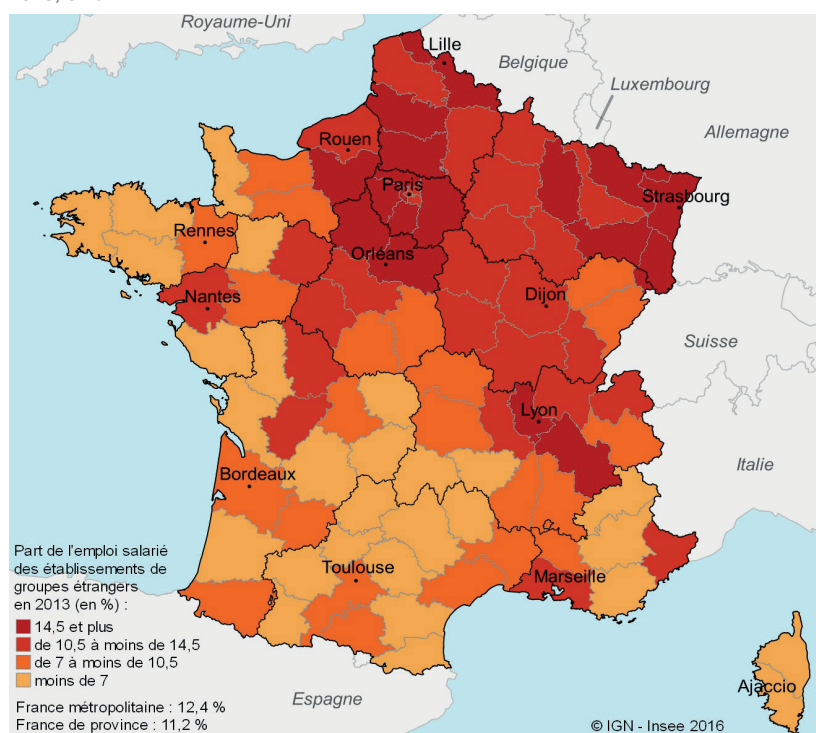
Sonia Besnard, Serge Fraboul, Insee

STX France à Saint-Nazaire, Scania à Écouflant, Wilo Salmson à Laval, Claas Tractor au Mans ou Defontaine à La Bruffière sont autant de grandes entreprises régionales dont le capital est détenu à plus de 50 % par des groupes étrangers. Les investissements étrangers témoignent de l'attractivité d'un territoire, du dynamisme de son appareil productif, de la qualité des infrastructures ou encore de la qualification de la main-d'œuvre. Leur poids dans l'économie de la région est approché, ici, par le nombre de salariés travaillant dans des établissements de filiales de groupes étrangers.

Attirer des capitaux internationaux est devenue une nécessité dans une économie de plus en plus ouverte non seulement pour diversifier le tissu productif, gagner des parts de marché, mais aussi pour développer, voire simplement maintenir l'emploi. Dans les Pays de la Loire, les pouvoirs publics cherchent à attirer ces investissements de manière ciblée, notamment dans l'industrie. Toutefois, accroître la dépendance des entreprises régionales vis-à-vis d'investisseurs étrangers peut être un facteur de risque en

1 Les groupes étrangers davantage implantés à l'est ou au centre de la France

Part de l'emploi salarié des établissements de groupes étrangers par département en 2013, en %



Champ : établissements employeurs des secteurs marchands hors intérim.
Source : Insee, Connaissance localisée de l'appareil productif (Clap) 2013, Liaisons financières (Lif) 2013.

cas de difficultés, les centres de décisions étant plus éloignés. C'est pourquoi les pouvoirs publics se dotent de structures de veille, de promotion, mais aussi de régulation dans ce domaine.

Les Pays de la Loire : la plus attractive des régions de l'Ouest et du Sud pour les investisseurs étrangers

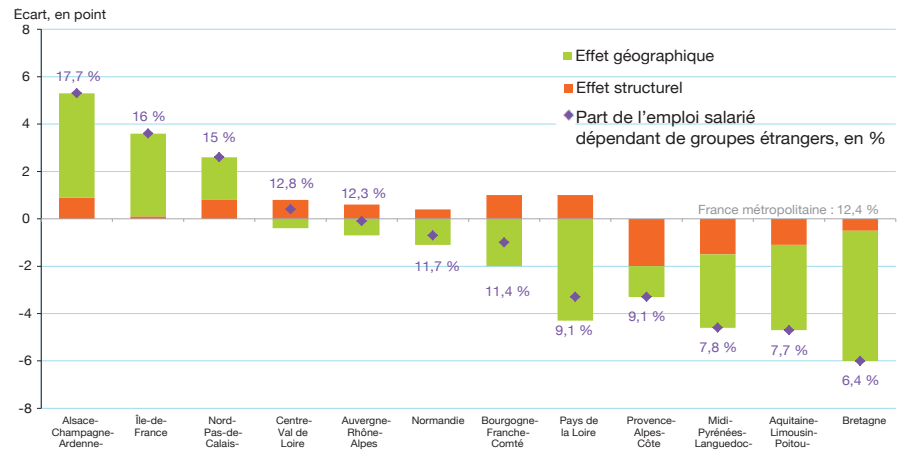
En 2013, 76 300 salariés occupent un emploi dans les 2 165 établissements dépendant d'une filiale d'un groupe dont le centre de décision est situé à l'étranger, soit 9,1 % des salariés du secteur marchand des Pays de la Loire. Au niveau national, la proportion est nettement plus élevée, elle atteint 12,4 %. Plus d'un tiers de ces emplois est localisé en Île-de-France. Pour l'ensemble des régions de province, le taux de contrôle par des groupes étrangers (*définitions*) est de 11,2 %.

Au sein de la région (*figure 1*), la présence de groupes étrangers est particulièrement prononcée dans la Sarthe (12 %), avec 14 300 salariés travaillant dans des établissements dépendants de ces groupes, et en Loire-Atlantique (11 %, soit 35 400 salariés). Les groupes étrangers investissent davantage en Île-de-France et dans les régions proches des frontières nord et est. Les régions situées sous une diagonale allant de l'embouchure de la Seine à la région de Grenoble sont donc moins attractives. Cependant, les Pays de la Loire attirent davantage de capitaux étrangers que les autres régions situées sous cette diagonale.

La région est plus distante des pays de l'Union Européenne qui investissent le plus à l'étranger. De plus, elle accueille moins de centres de décision que Paris ou les Hauts-de-Seine. Les Pays de la Loire peuvent également souffrir d'un manque de notoriété à l'étranger par rapport à d'autres régions, d'un relatif déficit en recherche et développement ; autant de facteurs contribuant à expliquer l'écart avec la moyenne nationale. Historiquement peu tournée vers l'international, la région

2 L'effet structurel favorable pour les Pays de la Loire ne compense pas l'effet géographique défavorable

Répartition entre effet structurel et géographique de l'écart entre la part régionale et nationale de l'emploi salarié dépendant de groupes étrangers



Lecture : l'écart entre la part de l'emploi salarié dépendant de groupes étrangers des Pays de la Loire (9,1 %) et celle de la France métropolitaine (12,4 %) est de 3,3 points. Il provient d'un effet structurel positif de 1,1 point conjugué à un effet géographique négatif de 4,4 points (*méthodologie*). L'effet structurel prend en compte le secteur d'activité et la taille des établissements.

Source : Insee, Clap 2013, Lifi 2013.

ne peut compter autant qu'ailleurs sur une cooptation des investisseurs entre eux. Ces raisons, entre autres, qualifiées de « géographiques » tirent vers le bas le taux régional de contrôle par des groupes étrangers (*figure 2*). Cet effet est fortement négatif pour les régions de la façade atlantique. En revanche, il est nettement positif pour les régions Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Une structure productive régionale favorable aux investissements étrangers

La structure de l'appareil productif ligérien est favorable aux investissements étrangers car elle s'appuie sur un tissu économique à forte composante industrielle et constitué en grande partie d'établissements de taille moyenne. Les investissements étrangers se portent majoritairement vers des établissements de 50 à 499 salariés. Dans la région, 40 % des établissements sont de cette taille, contre 34 % au niveau national. De plus, certains

des secteurs d'activité — biens d'équipement, matériels de transport, commerce de gros — qui attirent le plus les investissements étrangers sont davantage représentés dans l'économie de la région qu'en moyenne. Tailles et secteurs confondus, cet effet « structurel » joue favorablement sur le taux de contrôle des groupes étrangers (+ 1 point), expliquant ainsi l'intérêt des investisseurs pour la région comparée aux autres régions de l'Ouest.

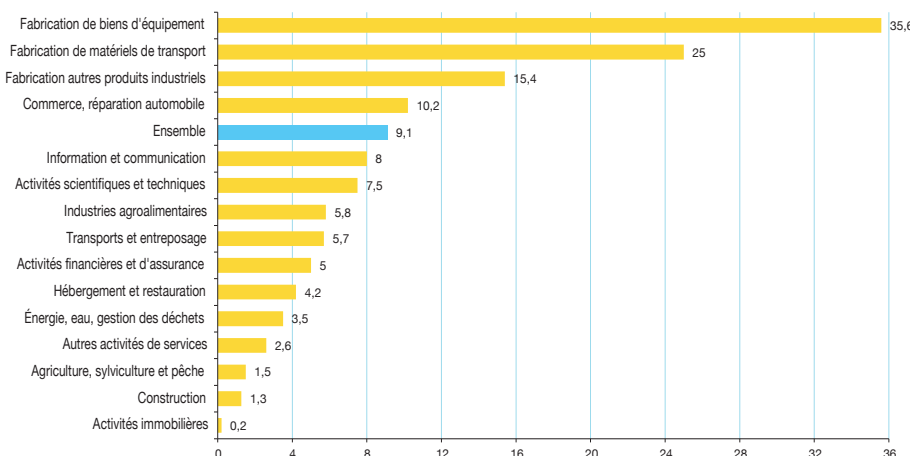
Dans les Pays de la Loire, comme dans l'ensemble des régions de province, la moitié des emplois contrôlés par un groupe étranger sont des emplois industriels. Un salarié sur six qui travaille dans l'industrie (16 %) dépend d'un investisseur étranger, cette proportion reste toutefois inférieure à la moyenne de province (22 %).

Plus du tiers des salariés du secteur des biens d'équipement travaille dans une entreprise filiale d'un groupe étranger, soit 11 800 emplois (*figure 3*). Ce secteur est également le plus dépendant au niveau national. La majeure partie des emplois (8 000) relève de la fabrication de machines. Ainsi, 45 % des salariés de cette activité travaillent pour des groupes étrangers, dont la moitié sont allemands. Les autres emplois dépendants sont dans la fabrication d'équipements électriques, activité dont 35 % des salariés dépendent de groupes étrangers, souvent américains.

Les matériels de transport sont également un secteur prisé par les investisseurs étrangers : un quart des salariés dépend d'un groupe étranger comme au plan national, soit 8 000 postes de travail. Les deux tiers de ces emplois se trouvent dans l'industrie automobile, constructeurs de véhicules ou équipementiers, et un tiers dans la construction navale. Les autres secteurs industriels où les investissements étrangers pèsent de façon conséquente sont l'industrie du papier et du carton, la fabrication de produits en caoutchouc et plastique, et la métallurgie.

3 Les biens d'équipement, secteur le plus contrôlé par des groupes étrangers

Part de l'emploi salarié dépendant de groupes étrangers par secteur d'activité dans les Pays de la Loire, en %



Source : Insee, Clap 2013, Lifi 2013.

À l'inverse, les industries agroalimentaires, premier secteur industriel employeur dans la région, sont peu contrôlées par des groupes étrangers, malgré la présence de groupes tels que Mondelez, groupe américain contrôlant les biscuits LU. Dans ce secteur, 3 000 emplois sont concernés soit 6 % des salariés du secteur, deux fois moins qu'au niveau national. Les industries agroalimentaires se distinguent par le poids élevé d'entreprises ou de groupes dont les centres de décision sont implantés dans la région comme le groupe LDC à Sablé-sur-Sarthe. La faible dépendance de l'agroalimentaire explique en partie la plus faible dépendance globale de l'industrie régionale vis-à-vis des groupes étrangers.

Les investisseurs étrangers sont également présents dans le commerce : 17 400 salariés travaillent dans un établissement dépendant d'un groupe étranger dans ce secteur, soit 10 % des effectifs. Le poids des investisseurs étrangers est deux fois plus élevé dans le commerce de gros que dans le commerce de détail où coexistent de multiples magasins indépendants et de grandes enseignes nationales ou étrangères (Ikea, Lidl, Castorama, etc.).

Dans les services, la pénétration des capitaux étrangers est plus faible (6 %, soit 18 300 salariés). Cependant, certaines activités se détachent, telles que l'entrepôt et les services auxiliaires de transport, les activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques et les activités d'enquête et de sécurité (Securitas, Prosegur). Secteur en forte expansion, particulièrement dans la métropole nantaise, les activités de programmation et de conseil informatique attirent les capitaux étrangers, mais plus modestement qu'au niveau national (10 % des effectifs contre 16 %).

Les groupes allemands, américains et britanniques sont les plus présents

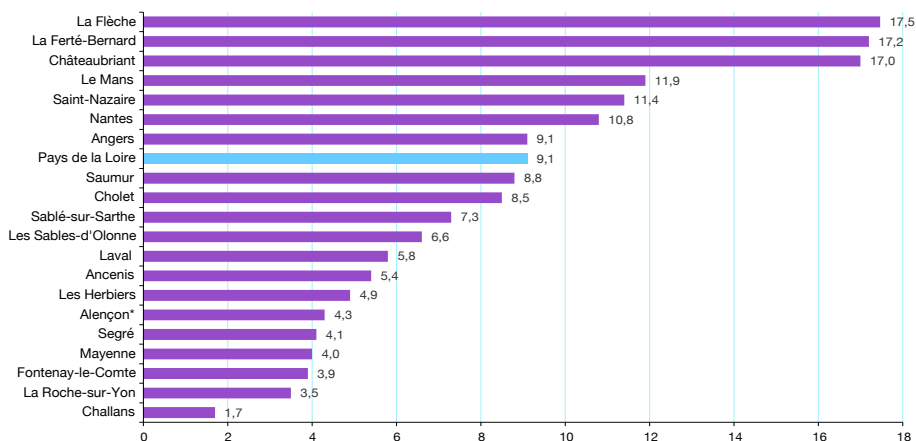
La moitié des salariés des filiales de groupes étrangers dépend de groupes allemands (23 %), américains (19 %) ou britanniques (12 %).

Les groupes allemands sont implantés de longue date et sur tout le territoire régional. Ils investissent dans les secteurs industriels où leur réputation est établie : dans la fabrication de machines tels que Defontaine en Vendée, Claas Tractor dans la Sarthe ou Man Diesel et Turbo en Loire-Atlantique ; dans l'industrie automobile avec Scania dans le Maine-et-Loire ou dans la fabrication de produits en caoutchouc et plastique. Ils sont présents également dans le commerce, les transports et les services d'assurance (Allianz).

Les emplois contrôlés par des investisseurs américains sont très majoritairement industriels. Trois secteurs sont particulièrement concernés : la fabrication d'équipements électriques, comme Souriau dans la Sarthe, l'industrie automobile dans la Sarthe et la métallurgie. Les services aux entreprises interviennent également les groupes américains, notamment les services informatiques.

4 Une présence de groupes étrangers plus forte dans six zones d'emploi

Part de l'emploi salarié dépendant de groupes étrangers par zone d'emploi des Pays de la Loire, en %



* partie Pays de la Loire

Source : Insee, Clap 2013, Lifi 2013.

Les salariés des entreprises contrôlées par des groupes britanniques travaillent dans les secteurs du commerce, de la restauration collective avec la présence du groupe Compass, dans les industries agroalimentaires en Loire-Atlantique et également dans l'industrie automobile dans la Sarthe.

Les groupes suisses, belges et néerlandais investissent dans la région, mais dans de moindres proportions, avec 17 % des salariés au total. Kuhn et Bucher Vaslin illustrent la présence de groupes suisses dans la région, les Raccords et Plastiques Nicoll celle de groupes belges. Des groupes d'autres nationalités sont implantés via quelques grands établissements : NTN Transmissions Europe à Allonnes (Japon), Securitas à Orvault (Suède) ou Barilla à Talmont-Saint-Hilaire (Italie).

Les groupes étrangers investisseurs sont originaires de pays qui figurent parmi les principaux partenaires de la région pour le commerce extérieur, clients ou fournisseurs. Seule exception notable, la Chine, deuxième fournisseur, est un investisseur moins visible, sa stratégie reposant plutôt sur des participations minoritaires au capital des entreprises ou groupes nationaux.

Présence notable de groupes étrangers dans les zones d'emploi du Mans et de Saint-Nazaire

Dans six zones d'emploi de la région, la proportion de salariés travaillant pour une filiale d'un groupe étranger est supérieure à 10 % (figure 4). Pour les zones de Châteaubriant, La Ferté-Bernard et La Flèche, le taux de contrôle atteint ou dépasse 17 %. Il s'agit de petits territoires où l'industrie prédomine. L'implantation de quelques grands établissements contrôlés par un groupe étranger suffit à obtenir des taux élevés. Ainsi, ces trois zones ne regroupent que 6 % des salariés des groupes étrangers de la région.

Les zones d'emploi du Mans et de Saint-Nazaire sont attractives pour les investisseurs étrangers : deux salariés sur dix des filiales étrangères de la région y travaillent. Ainsi,

plus de 11 % des salariés de chacune de ces zones dépendent de groupes étrangers. Ces emplois sont principalement industriels, en particulier dans l'industrie automobile, les biens d'équipement et la construction navale pour Saint-Nazaire avec STX France détenue majoritairement par un groupe sud-coréen. Si les investisseurs allemands sont très présents dans ces deux zones d'emploi, du fait des secteurs industriels concernés, les groupes américains et britanniques sont bien implantés dans celle du Mans.

Quatre emplois dépendant d'un groupe étranger sur dix sont localisés dans la zone d'emploi de Nantes. Un peu plus d'un tiers de ces emplois relève des services (services informatiques, ingénierie et contrôles techniques, sécurité et transports), mais le taux de contrôle du secteur reste faible (8 %). L'industrie, principalement les biens d'équipement et la métallurgie, et le commerce représentent chacun 30 % des emplois. Dans cette zone d'emploi, le taux de contrôle (11 %) est supérieur à la moyenne régionale (9 %), et équivalent à celle de province. Onze zones d'emploi ont un taux de contrôle nettement inférieur à la moyenne régionale. La structure de leur appareil productif, notamment le poids de l'industrie agroalimentaire, contribue à ce niveau peu élevé. D'autres facteurs explicatifs peuvent également résider dans un manque d'attractivité, mais aussi dans la stratégie d'entreprises implantées localement qui sont moins en recherche d'investisseurs externes, comme en Vendée.

Une richesse dégagée par les établissements de groupes étrangers conséquente

En 2013, les établissements rattachés à des groupes étrangers ont produit une richesse de 4,8 milliards d'euros. Ceci représente 11 % de la richesse dégagée (définitions) par les établissements des secteurs marchands des Pays de la Loire. À titre de comparaison, les établissements dépendant d'un groupe français ont réalisé 64 % de la richesse totale et les établissements indépendants, 25 %.

Ces trois types d'établissements représentent respectivement 9 %, 61 % et 30 % des salariés des secteurs marchands de la région.

Bien représentés dans deux filières d'excellence régionale pour l'exportation, les matériels de transport et les biens d'équipement, les établissements industriels liés à un groupe étranger réalisent une performance à l'exportation supérieure à celle des autres établissements industriels de la région. Au niveau national, un tiers des exportations est le fait d'entreprises contrôlées par un groupe étranger. Les entreprises qui investissent le plus en France sont également les plus dynamiques en matière d'exportations et d'importations.

Pour d'autres ratios économiques, rentabilité, taux d'épargne ou taux d'investissement, les performances sont voisines des autres établissements industriels régionaux et dans la moyenne française. Cependant, il est difficile d'isoler un effet propre des investisseurs étrangers sur la santé financière des entreprises. Les stratégies des investisseurs peuvent relever du développement à long terme dans une perspective de synergie interne au groupe ou répondre à des logiques financières axées sur le court terme.

Entre 2009 et 2013, les investissements se poursuivent

Entre 2009 et 2013, le poids des investissements étrangers dans la région se maintient, dans un contexte marqué par la crise économique et ses conséquences sur l'emploi. Les effectifs salariés des établissements contrôlés par un groupe étranger restent stables de même que le taux de contrôle.

Sur les 76 300 salariés dépendant d'un groupe étranger en 2013, 5 900 travaillent dans des établissements dont le groupe était français en 2009. À l'inverse, 4 600 salariés passent dans le giron d'un groupe français entre 2009 et 2013. Parmi les nouveaux investisseurs figurent en particulier les groupes américains et suisses, les groupes allemands et britanniques étant en retrait. Le secteur des biens d'équipement

Définitions et méthodologie

L'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes (décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008). Elle est **filiale** d'un groupe lorsqu'elle est détenue à plus de 50 %. L'**établissement** est une unité de production individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Un **groupe de sociétés** est un ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et contrôlées par un même centre de décision, appelé **tête de groupe**. Cette dernière n'est contrôlée majoritairement par aucune autre société. Le critère de contrôle retenu pour définir les contours des groupes est la **majorité absolue des droits de vote**.

Un **groupe** est dit **étranger** si l'entreprise à sa tête est localisée à l'étranger. Le lieu d'exercice de la décision stratégique ne coïncide pas toujours avec la localisation de la tête ultime du groupe qui peut être une holding financière domiciliée, pour certaines, dans un paradis fiscal alors que le centre de décision réel est en France. Un travail de repérage de la nationalité du groupe est réalisé pour les groupes de plus de 250 salariés en France dont la tête de groupe est implantée au Luxembourg ou aux Pays-Bas et plus généralement dans les paradis fiscaux pour les groupes de plus de 500 salariés en France.

Le **taux de contrôle étranger** correspond à la part des emplois salariés des établissements dépendant d'entreprises filiales de groupes étrangers dans l'emploi salarié total. Ce taux permet d'approcher l'importance des investissements directs étrangers dans les régions.

Un **Investissement Direct Étranger (IDE)** désigne un investissement par lequel une entité résidente d'une économie acquière ou a acquis un intérêt durable dans une entité d'une économie étrangère. L'intérêt durable implique que l'investisseur exerce une influence notable sur la gestion de la société investie : l'investisseur doit détenir au moins 10 % du capital ou des droits de vote d'une entreprise d'un pays autre que le sien.

La **richesse dégagée** par les établissements est estimée en répartissant la valeur ajoutée des entreprises dont ils dépendent au prorata des rémunérations brutes. Cela permet d'approcher le poids économique des établissements sur un territoire, mais n'autorise pas à rapporter cette richesse au facteur travail (les effectifs salariés, par exemple), ni de la rapporter au PIB régional.

L'**analyse structurelle-géographique** permet d'apporter des éléments expliquant l'écart du taux de contrôle observé sur les régions au taux moyen en France métropolitaine. Elle décompose cet écart entre ce qui provient de la structure productive, en termes de secteurs d'activité et de taille d'établissement, et ce qui est attribuable aux spécificités régionales, localisation, infrastructures, notoriété, etc. On parle d'effet structurel et d'effet géographique. La composante structurelle correspond à l'écart entre le taux de contrôle observé au taux de contrôle que l'on obtiendrait dans la région si chaque croisement secteur d'activité et taille d'établissement enregistrait le même taux de contrôle que celui de l'ensemble de la France métropolitaine. La composante géographique correspond à la différence entre l'écart total et l'écart dû à cette composante structurelle.

demeure le principal secteur sur lequel portent les nouveaux investissements, devant l'industrie agroalimentaire et le commerce.

Ainsi, les groupes étrangers renforcent leur poids dans les biens d'équipement, le commerce, les services informatiques et l'agroalimentaire, sans pour autant en faire un secteur fortement contrôlé. Ils sont moins présents dans les matériels de transport. Sur la période, les investisseurs étrangers investissent ainsi dans des secteurs touchés

par d'importantes baisses d'effectifs, signe qu'ils demeurent attractifs et compétitifs sur les marchés extérieurs ou que les entreprises sont fragilisées et plus faciles à contrôler. Cela pourrait présenter un risque à terme si la logique de ces acquisitions est avant tout financière. À l'inverse, les groupes étrangers sont également plus présents dans des secteurs en expansion comme les services informatiques, ce qui est favorable pour leur développement et donc pour l'emploi. ■

Champ et sources

L'étude porte sur les salariés des établissements d'entreprises dépendant de groupes étrangers. Le champ est celui des secteurs marchands hors intérim.

Le fichier **Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)** au 31 décembre 2013 permet de dénombrer et de localiser les établissements et les emplois salariés ainsi que les sièges sociaux. La **base de données sur les Liaisons financières (Lifi)** en 2013 permet de connaître le contrôle éventuel d'une entreprise par un groupe, de déterminer le contour du groupe et la localisation de la tête de groupe.

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee et la Direccte des Pays de la Loire (Antonio Avila, Yann Sicamois).

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Octobre 2016

Pour en savoir plus :

- Baraton M., Lemasson J., *Dans l'économie marchande, un salarié sur huit travaille dans une firme sous contrôle étranger*, Insee Première, n° 1611, juillet 2016.
- *Rapport sur l'internationalisation de l'économie française. Bilan 2015 des investissements étrangers en France*, Business France, mars 2016.
- Le Roux P. et al, *Un emploi francilien sur six dépend d'un groupe étranger*, Île-de-France à la page, n° 412, novembre 2013.

